

6 - LE PAYS DE FORCALQUIER



Communes concernées

Dauphin	Niozelles
Fontienne	Pierrerue
Forcalquier	Peyruis
Ganagobie	Revest-Saint-Martin
La Brillanne	Saint-Maime
Limans	Saint-Michel-l'Observatoire
Lurs	Sigonce
Mane	Villeneuve
Montlaux	Volx

Données générales

Superficie : environ 17 247 hectares
Altitude maximale : 900 mètres
Altitude minimale : 375 mètres
Population : environ 9250 habitants en 1999 (hors
La Brillanne, Limans) et 10 983 habitants en 2014

PRESENTATION

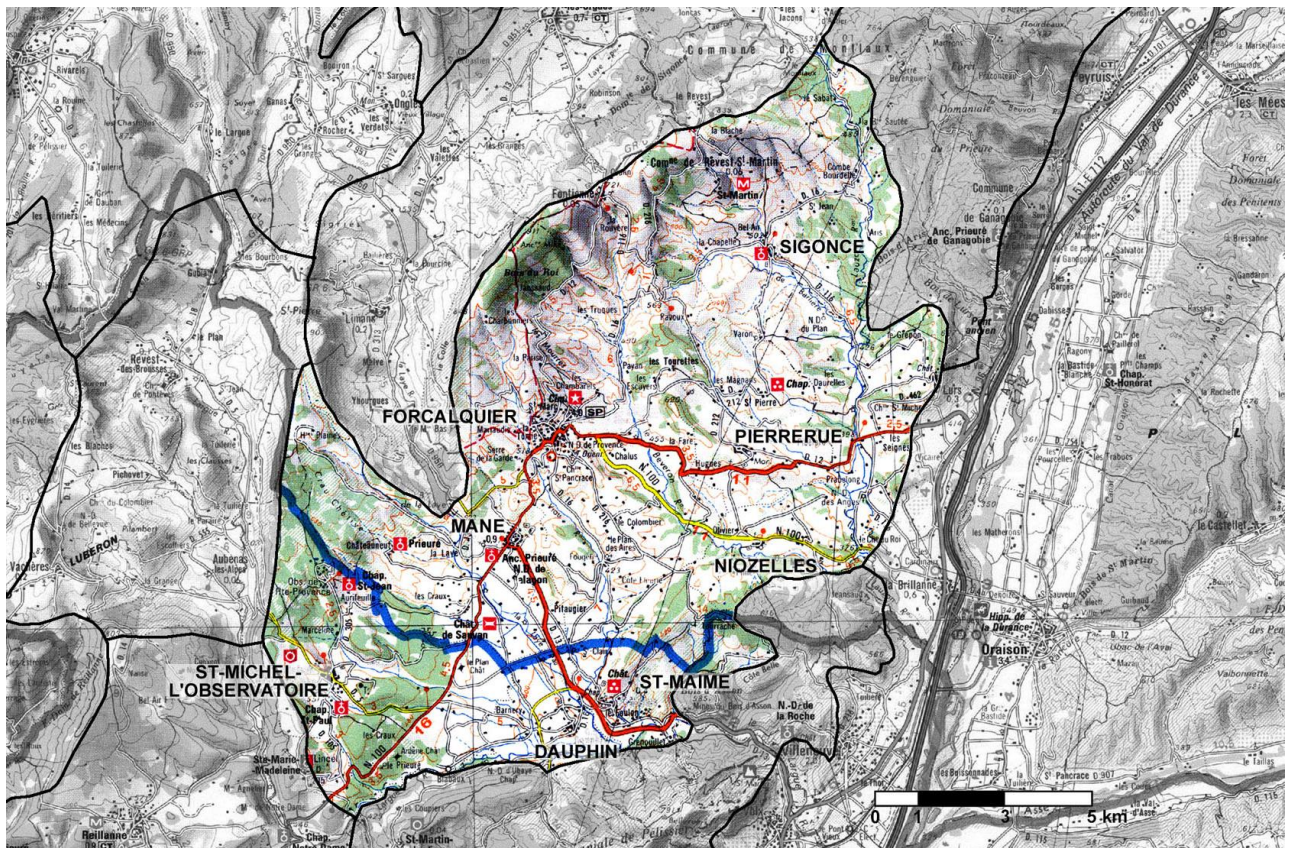
LES PREMIERES IMPRESSIONS

Le Pays de Forcalquier se présente sous la forme d'un large bassin légèrement vallonné, ponctué de buttes au relief adouci. Son terroir est une véritable mosaïque paysagère et présente un équilibre entre les milieux ouverts et les formations boisées.



LES MATIERES ET LES COULEURS

Camaïeux de vert des diverses cultures
Rousseur de boisements de chênes en automne
Jaune des genêts
Quelques tâches de vert-argenté des parcelles d'oliviers
Tâches blanches et roses des habitations et hangars disséminés



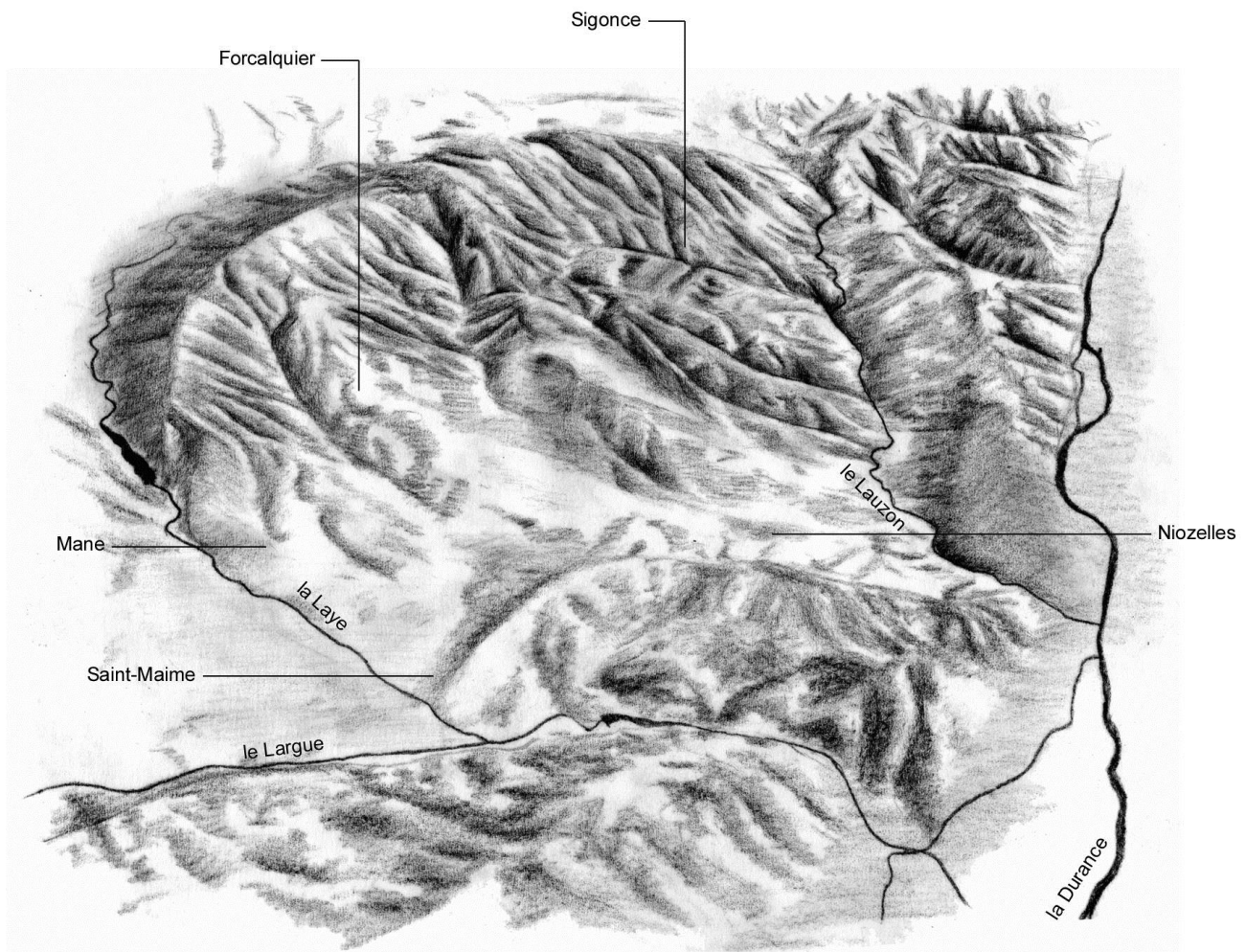
CONTEXTE GEOGRAPHIQUE

LE RELIEF ET LA GEOMORPHOLOGIE

Le Pays de Forcalquier s'étend en relief doux entre un croissant formé par la succession de petites montagnes au nord (les montagnes de la Colle, de la Roche Ruine, les montagnes de Revest-Saint-Martin et de Montlaux), les collines duranciennes du Prieuré à l'est, le Lubéron Oriental au sud et à l'ouest les coteaux de Saint-Michel-l'Observatoire.



Le secteur nord (Sigonce et le Revest-Saint-Martin) présente un relief plutôt tourmenté, un sol pelé, affouillé par une multitude de ravins. Le bassin de Forcalquier, quant à lui, présente le visage d'une large plaine au relief légèrement plissé, ponctué de collines, de buttes. Ici, les écarts d'altitudes ne dépassent guère 50 mètres.





LA GEOLOGIE

La majorité des sols est constituée de molasses calcaires du Miocène, une roche claire de forte teneur en silice, exploitée en carrières à Mane et Saint-Michel-l'Observatoire depuis la plus haute Antiquité. Sa composition la rend facile à travailler. Elle résiste plutôt bien aux intempéries et présente l'avantage de durcir au contact de l'air.

On trouve également de nombreux gisements de lignite (issue de bois et d'alluvions végétales présentes dans la fosse vocontienne de l'ère secondaire), de gypse (appelé pierre à plâtre) et de bitumes (nés de la décomposition des dépôts organiques). Ils furent exploités à des périodes diverses. Les mines, de taille souvent modeste se sont développées au XIX^{ème} siècle.

L'ensemble de l'entité est constitué d'assises calcaires du Miocène, de l'Oligocène et du Crétacé Inférieur qui donnent de beaux matériaux de construction : pierres à bâtir de différents modules, pierres à chaux et gypse pour le plâtre.

L'HYDROGRAPHIE

Dans ce pays, l'eau est relativement présente hormis dans les garrigues de Sigonce, Le Revest-Saint-Martin, Fontienne où les rus sont à caractère intermittent.

Dans la plaine, le Largue, la Laye et le Lauzon (affluents de la Durance) découpent le territoire, gonflés par un chevelu de petits ruisseaux (le Viou, le Beveron, le Répétier, la Rimourelle...).

Malgré tout, l'eau reste peu visible car les ripisylves sont épaisses et parfois peu entretenues (excepté au niveau du pont roman à Mane).



CONTEXTE HUMAIN

L'AGRICULTURE ET LA FORET



Le bassin de Forcalquier présente un visage de grande plaine agricole avec un équilibre entre espaces boisés et cultivés. Cultures, prés de fauche, formations boisées se côtoient pour former une véritable mosaïque paysagère.



Le terroir de Forcalquier conserve une activité agricole et maraîchère importante qui résulte de l'accroissement des terres irriguées par aspersion depuis la mise en eau du barrage de la Laye (melon, courge, salade, courgette). Dans les parcelles situées en partie basse, poussent les maïs et les prairies artificielles et toutes autres plantes consommables d'eau.



Sur les coteaux, le paysage est marqué par l'omniprésence de terrasses. Cependant, celles-ci ont tendance aujourd'hui à s'enfricher ou sont parfois recouvertes de boisements. Au nord de Forcalquier, certaines sont encore utilisées (culture d'oliviers ou pâtures).

Les parcelles de chênes truffiers ponctuent le territoire et se confrontent aux courbes douces du relief par leurs formes géométriques et leur plantation structurée.

Dans le pays de Forcalquier, si les agriculteurs sont peu nombreux, ils possèdent néanmoins de riches et grandes exploitations.

Sur les versants du bassin de Forcalquier et le secteur de Sigonce - Le Revest-Saint-Martin, le climat est marqué par une sécheresse intense qu'accentue la perméabilité des assises calcaires. La végétation naturelle reflète le faible degré d'hygrométrie. Les arbres sont caractéristiques des régions sub-méditerranéennes : chêne kermès, chêne vert, pin d'Alep.

Les formations boisées sont largement dominées par le chêne pubescent qui occupe ce secteur sous forme de taillis et de boisements lâches et morcelés. Ces formations s'imbriquent pour former une vaste parure boisée ou laissent place à la garrigue.

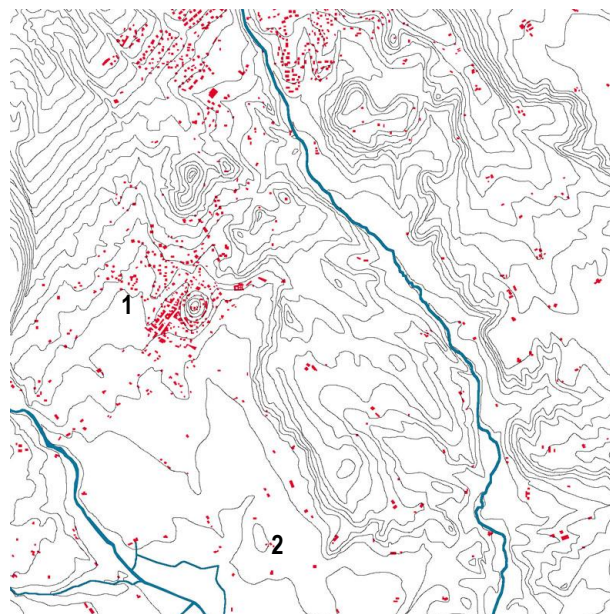
Sur cette partie collinéenne du terroir s'est longtemps maintenue une agriculture traditionnelle, s'accommodant de peu d'eau : épeautre, blé dur, élevage extensif de troupeaux d'ovins et de caprins. Elle est aujourd'hui largement retournée à la lande, à la friche, au bois. On y retrouve encore des cultures au sec et quelques parcelles de lavande intercalées au sein des formations boisées (Saint-Michel-l'Observatoire).



LES FORMES URBAINES

Le climat privilégié de ce pays semble avoir attiré les hommes depuis plusieurs millénaires (voie Domitienne). Les villages anciens se sont implantés sur le pourtour de promontoires naturels et saillants, en périphérie du bassin, en des points stratégiques (1).

Dans la plaine, l'occupation bâtie est peu dense (2). Elle se présente sous la forme de grosses fermes dispersées accompagnées de leurs imposants hangars agricoles.



L'exode des habitants du début du siècle est loin. La région connaît aujourd'hui une véritable mutation. La situation de ce territoire, proche des grands axes durancien et aptien en fait un pays très convoité.

Les constructions récentes poussent sur les pourtours des villages et petites villes et le long des axes de circulation. Autour de Forcalquier, les extensions pavillonnaires consommatrices d'espace, avec leur « style banlieue », leurs haies opaques, se répandent en nappe occultant progressivement le bourg ancien et dévalorisant le paysage environnant. Petit à petit, ce scénario se reproduit autour des autres villages (Saint-Maime, Mane, Saint-Michel-l'Observatoire).



SITES REMARQUABLES

Les sites remarquables au niveau du paysage sont aussi nombreux que variés dans le Pays de Forcalquier ce qui fait de ce territoire un centre touristique important.

Les rochers des Mourres

Ce site ruinforme est une véritable curiosité géologique. L'érosion a dessiné des paysages (ou plutôt des figures) aussi étranges que féeriques. Ce site s'inscrit dans un paysage de garrigue tout aussi remarquable, les collines de Sigonce et du Revest-Saint-Martin.

Le prieuré de Salagon

Cet ancien prieuré du Moyen Age remarquable a conservé sa structure et son décor roman. Il abrite aujourd'hui un conservatoire du patrimoine ethnologique. En bordure de plaine, sa silhouette s'impose dans le paysage agricole environnant.

La citadelle de Mane

Juchée au sommet de sa butte et de son village, elle constitue un véritable repère dans le paysage ouvert de la plaine. Un alignement remarquable de platanes marque majestueusement l'entrée ouest du village.



NB : La partie sud-est de l'entité appartient au Parc Naturel Régional du Luberon.



Le bourg ancien de Forcalquier

Forcalquier, ou plus exactement le bourg ancien, est installé au pied de son rocher, couronné de la chapelle Notre-Dame de Provence d'où la vue s'étend sur le pays et les montagnes environnantes. On ne peut évoquer Forcalquier sans parler de la vieille ville et de son marché, pittoresque, qui draine un grand flux de visiteurs. (Sites protégés : plateau de la Citadelle, Saint-Pancrace et Bomhardie, centre ancien et Saint-Jean, cimetière classé).

Nombreux sont les bourgs anciens remarquables dans le pays. Installés au pied de colline que dominent les ruines d'anciens châteaux, ils sont pourtant bien souvent confrontés à l'extension de l'habitat récent (Saint-Maime (site classé), Dauphin (site classé), Saint-Michel-l'Observatoire (site classé), Mane, Lurs (site inscrit)).

Les cabanons pointus (appelés couramment « bories »)

Construits avec les pierres ramassées lors de l'épierrage des champs ces cabanons sont aujourd'hui un patrimoine que l'on a tendance à oublier. Comme les terrasses, ils ne sont que rarement entretenus ou restaurés et finissent leur vie le plus souvent en simple tas de pierres sous les ronciers.

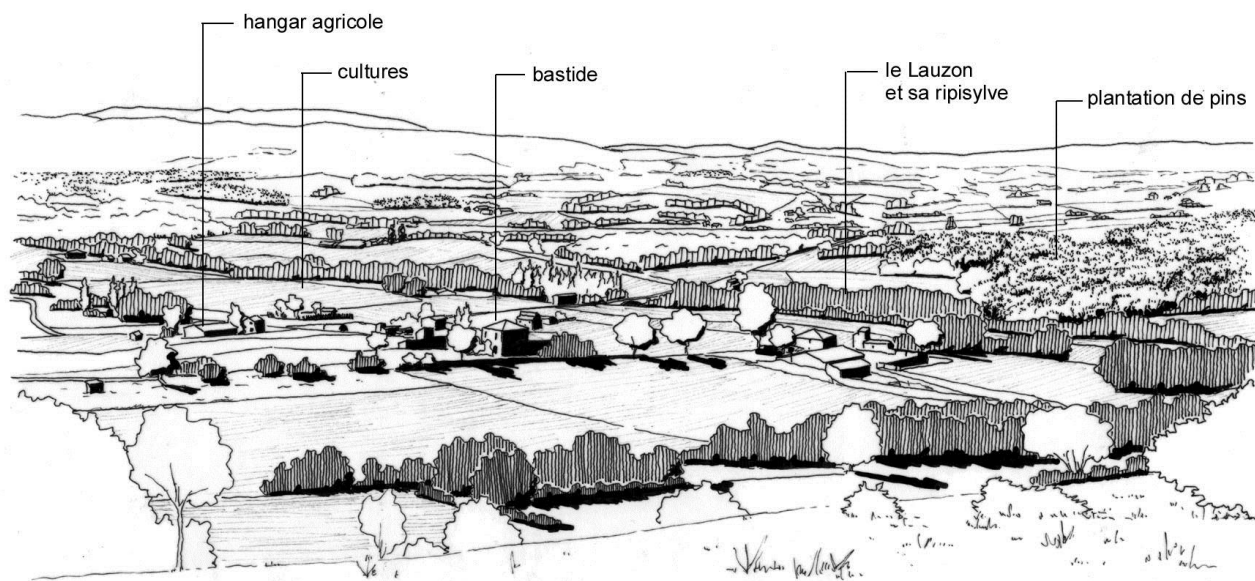
Les agrosystèmes de Mane (inventoriés en ZNIEFF)

Les Craux de Saint-Michel

Ce plateau caillouteux présente des anciens système agro-pastoraux. Il a été épierré, pâturé et cultivé et présente un patrimoine riche de constructions en pierres sèches et un hameau habité, un des plus beaux ensembles architecturaux de la région.

ORGANISATION DU TERRITOIRE

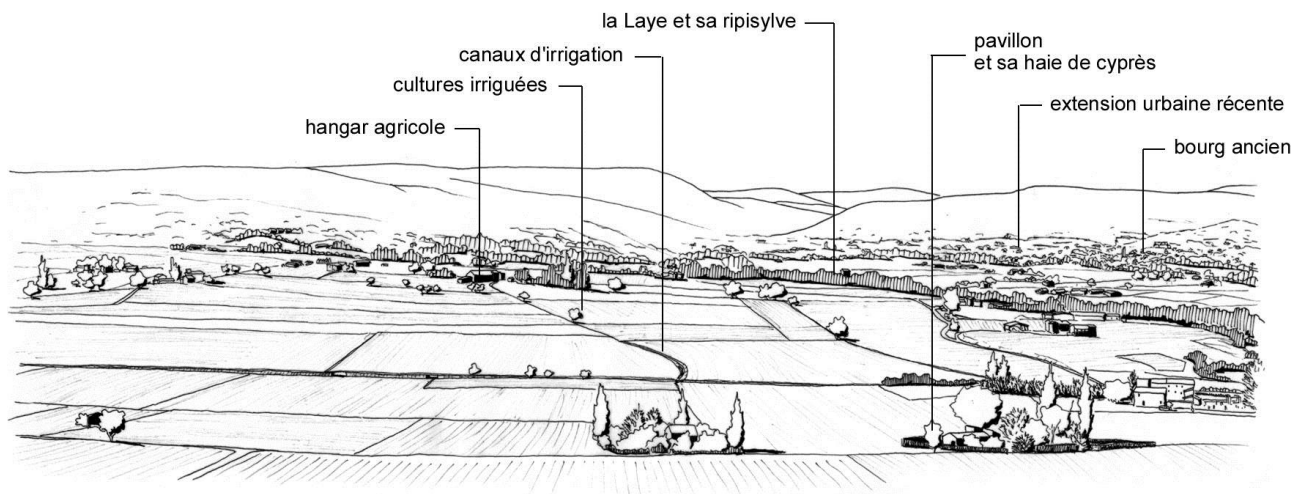
SUR LES COLLINES



- Occupation bâtie disséminée en plaine, peu dense, mais omniprésente
- Villes et villages situés sur les collines en périphérie du bassin de Forcalquier
- Extension urbaine importante autour des villages et dispersion du bâti récent
- Impact des constructions récentes et des haies privatives
- Hangars agricoles et zones artisanales fréquents

- Mosaïque de milieux : boisements, prairies, cultures fourragères, cultures maraîchères, truffières...
- Cultures irriguées en fond de vallée
- Boisements sur les coteaux et développement de friches lié à la déprise agricole
- Déprises des terrasses et reconquête de la nature
- Ripisylves et haies qui s'épaississent

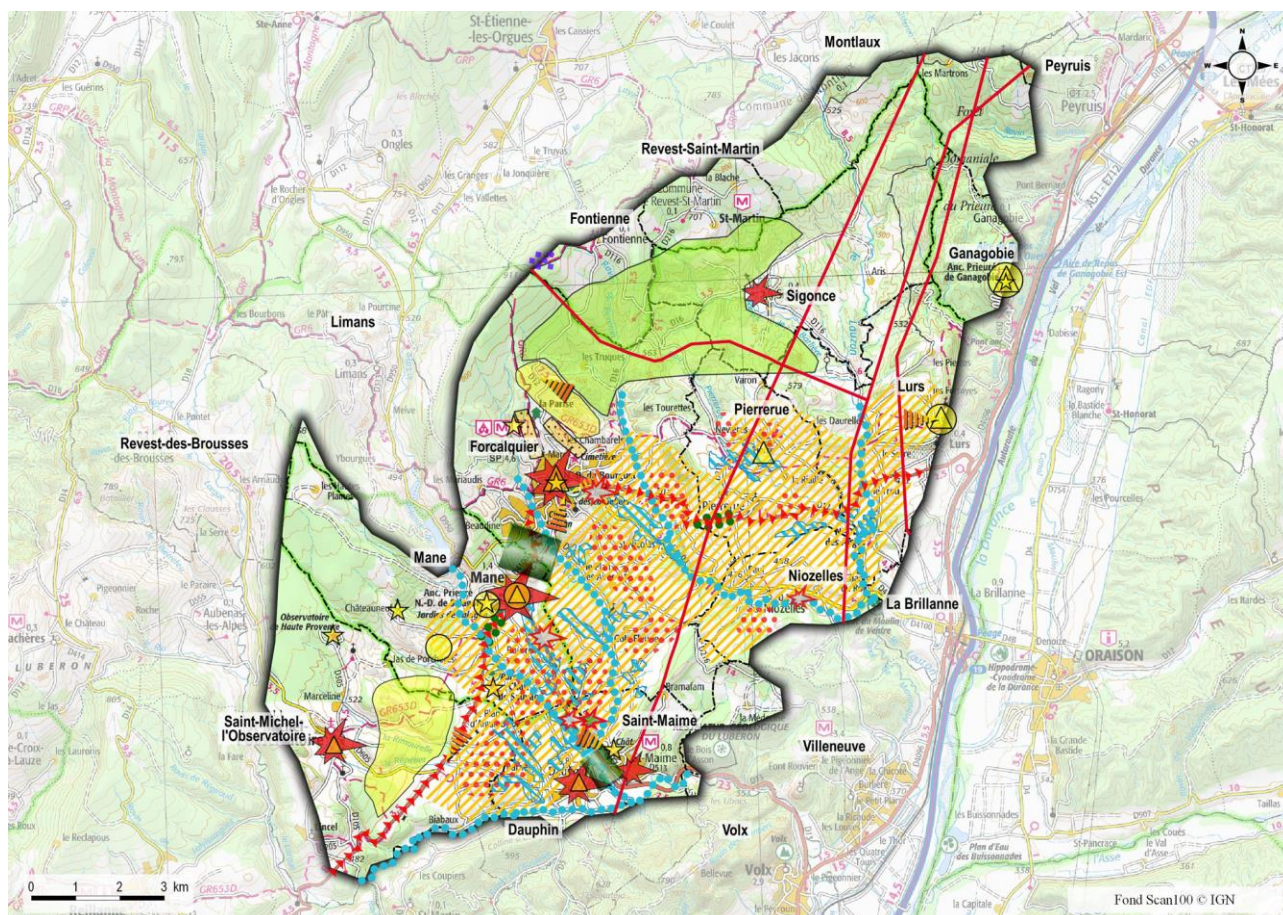
DANS LA PLAINE



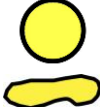
ENJEUX PRIORITAIRES

Maîtriser l'urbanisation du territoire agricole et de la périphérie des villages

Préserver le patrimoine de constructions en pierres sèches (cabanons, terrasses)



ENJEUX ET ACTIONS

ELEMENTS PAYSAGERS ET PATRIMONIAUX	
	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PERSPECTIVES VISUELLES Entretien des abords des points de vue (débranchement) Aménagement d'accès et de lieux d'arrêt, tout en portant attention à l'impact qu'ils peuvent générer
	PRÉSERVER ET SOULIGNER LA SILHOUETTE DES VILLAGES Affirmer une limite nette d'urbanisation. Conserver des espaces de respiration autour des villages Entretenir et restaurer les terrasses qui forment un socle aux villages
	VALORISER LE PATRIMOINE BATI Identifier et inventorier le bâti présentant un intérêt Promouvoir les savoir faire architecturaux. Sensibiliser les propriétaires
	PRÉSERVER LA QUALITE ET LA PERCEPTION DES PAYSAGES REMARQUABLES Faciliter la protection, la gestion et la mise en valeur de ces sites Gérer les flux touristiques et étudier l'impact des aménagements existants ou à venir Préserver les structures végétales et minérales qui mettent en valeur le site Encourager, voir entreprendre des actions de reconstruction des structures minérales (cabanons pointus, terrasses). Maintenir et développer le pastoralisme (Craux de Saint-Michel)
	FAVORISER ET SOUTENIR LA QUALITE DES PAYSAGES DE BORD DE ROUTE Maintenir et valoriser les alignements remarquables le long de la RD4100 et favoriser de nouvelles plantations si nécessaire Mettre en place une politique de protection des structures les plus significatives. Améliorer la signalétique et gérer la publicité Aménager et valoriser les entrées de villes et de villages
PAYSAGES CONSTRUITS	
	GÉRER ET ASSURER LA PERTINENCE PAYSAGÈRE DES EXTENSIONS URBAINES LIMITER ET STRUCTURER LES EXTENSIONS URBAINES, RECONQUÉRIR ET VALORISER LES CENTRES ANCIENS, REHABILITER ET AMÉLIORER QUALITATIVEMENT LES PAYSAGES BATIS ET LES ENTRÉES DE VILLES Préférer la revitalisation des centres anciens et une densification des enveloppes urbaines existantes (en tenant compte de la topographie, des structures paysagères en place, des perceptions, des volumes et couleurs ...) à un développement diffus Préserver et valoriser le patrimoine bâti. Lutter contre la pollution lumineuse L'intérêt historique, architectural, urbain et paysager de Forcalquier et Mane mérite une étude patrimoniale et un outil de gestion adapté
	CONTRÔLER LA DISPERSION ET LA QUALITÉ DU BÂTI DANS LES ESPACES AGRICOLES Stopper l'implantation bâtie diffuse dans les espaces agricoles. Améliorer l'intégration et la qualité du bâti isolé Sensibiliser les propriétaires sur l'impact des haies en essences exogènes et promouvoir des végétaux locaux
	PRÉSERVER DES COUPURES D'URBANISATION Affirmer une limite nette d'urbanisation afin de conserver des respirations entre les zones urbaines Proscrire toute nouvelle implantation bâtie dans les espaces agricoles et naturels. Préserver les espaces agricoles
	CONTRÔLER L'IMPLANTATION ET LA QUALITÉ DES BATIMENTS ET DES ZONES D'ACTIVITÉS Contrôler l'implantation diffuse et améliorer la qualité des nouvelles constructions artisanales ou agricoles Améliorer l'intégration paysagère des bâtiments existants et de leurs abords dans le paysage Maîtriser le développement de hangars photovoltaïques
PAYSAGES RURAUX ET NATURELS	
	PRÉSERVER LA QUALITÉ DES PAYSAGES AGRICOLES ET DES MILIEUX OUVERTS Maintenir la diversité des cultures et préserver l'équilibre terres labourables / boisements / truffières Stopper l'implantation de l'habitat diffus Préserver les arbres isolés qui animent les paysages ouverts
	MAÎTRISER LA FERMETURE DES PAYSAGES, GÉRER L'AVANCEE DES FORÊTS ET LA QUALITE DES SECTEURS AGRICOLES OU NATURELS FRAGILES Stopper l'implantation de l'habitat diffus. Eviter l'implantation d'espèces forestières exogènes Aménager des sentiers de découverte en portant soin à l'impact qu'ils peuvent générer Lutter contre les risques d'incendie en respectant la qualité des paysages
	PRÉSERVER ET VALORISER LES ARBRES ISOLÉS REMARQUABLES OU EN ALIGNEMENT Maintenir et valoriser les alignements remarquables le long de la RD4100 et favoriser de nouvelles plantations si nécessaire
	PRÉSERVER ET VALORISER LES RIPISYLVES. PRIVILÉGIER LES PROTECTIONS DE BERGES PAR GENIE ECOLOGIQUE PRÉSERVER ET VALORISER LES PRAIRIES ET ZONES HUMIDES